Recherche et Solutions

Banane biologique

La production de banane biologique au Cap-Vert

La banane est la troisième culture en tonnage après la canne à sucre et la patate douce, le maïs se situant juste au-dessous. La culture bananière est localisée sur deux îles : Santiago (75 %) et Santo Antao (20 %). Dans les autres îles (en dehors de Sal et Sao Vicente, non productrices), elle est marginale (5 %).

Le Cap-Vert dispose d'un quota annuel de 4 800 tonnes de bananes sur le marché de l'Union européenne (UE). Depuis plus d'une décennie, ce quota n'a jamais été utilisé totalement, les exportations sont même quasi inexistantes depuis juillet 1993. Les problèmes de la banane capverdienne étaient de deux ordres : ① transport maritime en bateaux uniquement ventilés, ② mauvaise qualité des fruits liée au processus d'emballage.

Grâce à un financement de l'UE, la relance de la production sur environ 100 hectares est en cours, en adéquation avec les exigences de qualité pour l'export et les impératifs nationaux de développement agricole. L'utilisation d'itinéraires techniques intensifs permettra d'atteindre des rendements supérieurs à 50 tonnes nettes par hectare et par an.

Compte-tenu des conditions naturelles de culture (climat sec, moins de 300 mm de pluie par an), il n'y a pas de lutte phytosanitaire indispensable; en outre les sols sont profonds, meubles et riches en calcium et magnésium. Il est donc possible de produire une banane ayant le label « produit biologique ». La banane capverdienne disposera ainsi d'un créneau particulier compensant les coûts plus élevés de transport par conteneurs.

Les producteurs regroupés dans l' « Associaçao de Productores de Banana para Exportaçao » (APBAN/CV) ont obtenu la certification internationale « produit biologique » auprès d'un des organismes certificateurs agréés par l'UE (ECOCERT International). L'ensemble du processus de production et de post-récolte est conforme à la réglementation en vigueur (1) dans l'UE.

Les spécificités de la culture biologique de banane du Cap-Vert, destinée à l'exportation sur le marché européen, sont les suivantes :

- Fertilisation azotée : guano ou produits à base d'arêtes de poissons et plumes,
- Fertilisation potassique : vinasses de betteraves,
- Une partie des besoins minéraux est assurée par des fumiers (volailles et bovins) et la restitution des résidus de culture,
- Utilisation de vitroplants sains pour la mise en place des cultures,
- Irrigation goutte à goutte,
- Pas de pesticides (fongicides, nématicides, insecticides),
- Contrôle manuel des adventices (sarclages, coupe à la machette),
- Protection des régimes de bananes sur pied par gaines de polyéthylène.

Pour optimiser l'itinéraire technique, un système de gestion technique est mis en place, notamment pour la nutrition des bananiers. Une veille phytosanitaire est pratiquée afin de faire face le plus tôt possible à tout problème parasitaire par des moyens culturaux ●

(1) Règlement CEE n° 2092/91 du conseil du 24 juin 1991 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires et Règlement CEE n° 1488/97 de la commission du 29 juillet 1997 modifiant le règlement CEE n° 2092/91.

Ont collaboré à ce supplément :
C. Didier, Cirad-flhor Montpellier
S. Quilici, Cirad-flhor Réunion
A. Lassoudière, Cirad-flhor Martinique
G. Theissen, MCP France